

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2012/56

Objet : Création de deux postes en contrat d'avenir

L'an deux mille douze, le 19 décembre 2012, à 17h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 19 décembre 2012

Date de convocation :
Le 20 novembre 2012

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents
Vote(s) pour 15
Vote(s) contre 0
Abstention(s)

Secrétaire de séance :
M. Michel BAUDRY

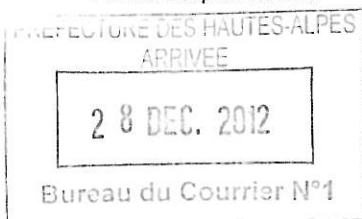
Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **M. Jean Pierre GANDOIS** (Vice Président), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du budget), **M. Jean Claude FERMIER**, **M. Marc AUDIER** (Suppléant de Mme Chantal EYMEOD), **M. Jean BERNARD**, **M. Michel BAUDRY**, **Mme Elisabeth CLAUZIER** (Suppléante de Mme Catherine SAUMONT), **Mme Valérie ROSSI**, **Mme Valérie GRECARD**, **M. Daniel BOSQUET**, **M. Christian DURAND**, **M. Jean Louis PONCET**, **M. Richard SIRI**

Etaient représentés :
Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER
Mme Catherine SAUMONT par Mme Elisabeth CLAUZIER

Etaient invités : M. Christian GROSSAN (CG 05), M. Yves BLANC (représentant la commune de Prunières), M. Yves LELONG (Président du Comité de Promotion), Mme Brigitte FOURETS (Comité de promotion)

Etaient excusés : M. Joel GIRAUD (Député des Hautes Alpes), M. Pierre DENIS (Conseiller général 05), M. Claude FEUTRIER (Conseiller général 05), M. Roger DIDIER (Conseiller général 05) M. Jean Claude MICHEL (Conseiller Général des Alpes de Haute Provence délégué au tourisme), Mme Anne RINJONNEAU (CG 04 Tourisme), M. Alain ZURBACH (EDF), M. Patrice CEA (CDT 05), M. Michel LANFRANCHI (CCVU)



Exposé des motifs :

Le Président rappelle que l'année 2012 a permis au S.M.A.D.E.S.E.P. de tester la mise en place d'un nouveau service technique dédié à l'entretien et à la création des sentiers du littoral de Serre-Ponçon. A cet effet, le comité syndical a choisi de faire appel à deux contrats aidés de type CAE, pourvus par des personnes ayant rencontré des difficultés dans leur retour à la vie active. Les aides perçues se sont avérées intéressantes, mais les personnels recrutés ont éprouvé quelques problèmes d'adaptation au fonctionnement de l'établissement public ; l'un d'entre eux a d'ailleurs quitté le S.M.A.D.E.S.E.P. à la fin de son premier contrat de 6 mois, ce qui a privé la structure d'un agent, nécessaire à la formation de ce binôme, jusqu'au mois de janvier 2013.

Le dispositif « emploi d'avenir » semble offrir plus de perspectives au S.M.A.D.E.S.E.P. : en s'adressant à des publics jeunes et souvent inexpérimentés (moins de 25 ans), il permet à l'établissement d'espérer plus facilement former dans la durée des personnels qu'il sera plus aisé d'intégrer durablement au sein des effectifs, si la collectivité en fait bien évidemment le choix.

Le Président propose ainsi de recruter deux personnes éligibles à ce dispositif qui bénéficieront immédiatement des matériels acquis en 2012 pour la mission « sentiers » et de l'expérience désormais solide des 4 agents titulaire de l'établissement.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,
- Le décret de création des contrats de type « emplois d'avenir »,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **DECIDE** d'adopter la proposition du Président
- **L'AUTORISE** en conséquence à signer la convention partenariale avec les services de Pôle Emploi et de l'Etat pour le recrutement de deux emplois d'avenir,
- **L'INVITE** à procéder début 2013 au recrutement de ces deux nouveaux personnels,
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires à cette décision au budget primitif 2013.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.

Victor BERENGUEL

